L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

13 NOVEMBRE 2026 - N°3933 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

PAYS DE LA LOIRE

450.000 Ligériens dans la pauvreté

Avec 11,5 % de sa population sous le seuil de pauvreté, la région affiche le taux le plus bas de France métropolitaine. Les jeunes, les femmes et les locataires restent pourtant plus exposés.

P.5

FOI & HANDICAP

Le témoignage d'un Nantais converti

P.2

NANTES

Rendez-vous lumineux pour les cyclistes

P.4

SAINT-JEAN-DE-BEUGNÉ

À Dieu, « Mamie des Mottes »

P.6

La tension sociale se déploie dans les rues de Nantes



Jeudi 5 novembre, entre 24.000 et 35.000 personnes ont défilé à Nantes, dans un pays inquiet pour son avenir. Si quelques-uns ont cédé à la violence, la plupart sont restés pacifiques. P.3

DERVALLIÈRES À NANTES

La métamorphose d'un quartier

Inaugurée le samedi 7 novembre, la place des Dervallières ouvre une nouvelle page du quartier. Une renaissance au service de la paix sociale et d'une nouvelle qualité de vie.

P. 4



TRANSPORT

Le Busway nantais fête ses 20 ans

Premier bus à haut niveau de service de France, le Busway nantais célèbre ses vingt ans et se prépare à changer d'échelle. Une évolution au service de la praticité et du confort.

P.5



Vraie et fausse religion

BILLET

Comme il fallait s'y attendre, Donald Trump a reçu une gifle électorale. C'est vrai que la règle habituelle veut que les présidents américains en exercice perdent les élections législatives de mi-mandat. Il y a eu bien sûr des exceptions, dont la plus notable fut celle de George W. Bush en 2002, alors que ce locataire de la Maison Blanche n'était pas le plus populaire qu'on y ait connu. Mais le 11-septembre était passé par là. Bref, pour l'incroyable Trump, comme on disait naguère au cinéma « l'incroyable Hulk », la déroute est à la mesure de l'invraisemblable charivari que le milliardaire corrompu a provoqué dans son pays et dans le monde.

Inutile d'aller chercher dans le résultat du 3 novembre des causes très compliquées. Certes, les candidats démocrates ont (enfin) mis en veilleuse leurs obsessions sociétales et civilisationnelles qui avait valu sa cuisante défaite à leur candidate Kamala Harris en novembre 2024. Le « wokisme », apparemment, c'est bon pour les campus universitaires mais pas très porteur dans la vraie vie. Par ailleurs, les républicains, ou du moins ce qu'il en reste, ont tenté de secouer le joug trumpien et de se démarquer du président sans le dire, de reprendre sa rhétorique sans insister... Ils ont en d'autres termes tenté d'exister face aux citoyens.

Peine perdue pour eux : le portefeuille a parlé. Les Américains, après des mois de déferlante ahurissante, sont revenus à la seule chose qui compte : leurs fins de mois. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que celles-ci sont calamiteuses : au lieu de la paix et de la prospérité pour tous, au lieu d'un pouvoir d'achat amélioré et d'un âge d'or inouï, les électeurs du pays ont les poches vides dans une nation au bord de la crise de nerf. La conséquence ne s'est pas fait attendre : ils ont plébiscité les anti-Trump sans se préoccuper du chaos qui règne au Parti démocrate ni de leurs programmes souvent incompréhensibles et parfois contradictoires. Tout sauf Trump, voilà le message pour sortir du cauchemar dans lequel ce demi-psychopathe les a entraînés.

Mêmes causes mêmes effets : un peu partout dans les pays occidentaux ou, de manière plus improbable, dans des nations inattendues comme l'Inde, le Kenya ou l'Albanie, la faiblesse de gouvernements qui préfèrent la schlague au dialogue, la corruption éhontée des élites, l'abandon de la jeunesse à ses peurs, ses frustrations, ses échecs annoncés, la concentration de la fortune financière dans les mains d'oligarchies arrogantes et sans limites et, au bout du compte, l'épuisement d'un système socio-économique maintenu sous perfusion comme en France, conduisent à la révolte. On peut s'interroger à perte de vue sur un phénomène qui transcende les frontières, mais il faut garder à l'esprit que la Terre est devenu le petit village que prédisait le philosophe Marshall McLuhan il y plus de soixante ans.

Devant les enjeux qui sont là et dont la jeunesse a compris qu'ils étaient planétaires, la révolte gronde. Et cette révolte-là, on ne peut pas la faire taire en ouvrant le carnet de chèques: non seulement elle est trop multiforme mais surtout il n'y a plus d'argent. De ce point de vue la France est sans doute la plus mal lotie de toutes les nations développées, par la faute d'une classe politique aveugle et irresponsable depuis des décennies. Le gouvernement a beau jeu de dénoncer « l'hystérisation » du débat et la récupération éhontée de toutes les exaspérations à laquelle se livrent les partis extrêmes. Mais qui est responsable, qui est à l'origine de cette colère qui explose chez les jeunes, les vieux, les salariés, les indépendants, les fonctionnaires et tous les autres ?

Les six mois qui viennent vont être longs. Très longs.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

15 Novembre 2026 – 33e dimanche du temps ordinaire – A

Matthieu 25, 14-30

La poursuite du chapitre 25 de Matthieu nous permet de relire, ce dimanche, la parabole des talents. Par ces paroles Jésus nous rappelle que nous aurons nécessairement des comptes à rendre. Les derniers mots du passage lu la semaine dernière nous mettent déjà en garde : « Veillez donc car vous ne savez ni le jour ni l'heure » (Mt 25, 13)

Aujourd'hui la parabole est aussi fort éloquente et nous redit que tous nous avons reçu des talents à exploiter. Le terme que nous utilisons aujourd'hui pour exprimer telle ou telle habileté ou don, provient justement de la monnaie de l'antiquité. Cela est assez éloquent pour que nous comprenions davantage que tout ce dont nous disposons personnellement nous est donné et qu'un jour ou l'autre il nous faudra rendre des comptes.

Jésus rapporte l'histoire de ce maître qui distribue son argent à ses serviteurs. A chacun une somme différente. A leur charge de les exploiter, à leur charge de les exploiter selon leur compétences. Si ceux qui ont reçu cinq ou deux talents ont su les investir pour qu'ils rapportent davantage. Celui qui n'en a reçu qu'un est allé le cacher et lorsque le maître revient de voyage, il constate que ce dernier serviteur n'a rien fait pour l'exploiter.

Ces talents, ces compétences c'est ce que le Créateur nous a donné à chacun. Ce sont ces qualités qui ont rempli de fierté nos parents. Qu'en avons-nous fait ?

Sommes-nous faits pour maintenir la foi telle qu'elle est dans nos habitudes, dans une pratique sans danger ou bien sommes-nous sur terre pour créer à notre tour ? Est-ce que l'AMEN que nous répondons en recevant le corps du Christ est un simple réflexe où bien cette adhésion à la mission de l'Eglise que nous allons investir dans le monde qui nous entoure.

Il ne s'agit pas d'aller loin, il s'agit d'agit comme l'ont fait les disciples après la crucifixion du Christ et sa résurrection. Les paroles des Actes des Apôtres et les diverses Lettres doivent être pour nous des modèles à imiter : « Alors, ne restons pas endormis comme les autres, mais soyons vigilants et restons sobres. » (1Th 5, 6)

Bien sûr, on pourra toujours rétorquer que ce dernier serviteur n'avait reçu qu'un seul talent mais la confiance qu'avait mise le maître sur lui était identique. Nous sommes tous responsables de l'investissement dont nous sommes les dépositaires mais nous sommes aussi responsables de nos propres agissements. Le Seigneur n'attend pas de nous que nous soyons des coffres forts ou des tabernacles mais des hommes et des femmes investissant leur foi et leur énergie dans le quotidien de leur temps. Sans crainte ni pusillanimité.

La réaction du maître, à son retour, est violente. Autant il est satisfait des premiers serviteurs à qui il avait confié cinq et deux talents, autant il est sévère avec celui qui s'est contenté de cacher son talent sous la terre. Il est honnête et rend la pièce à son maître mais ce n'est pas ce qu'il attendait de lui. Convenons que le maître n'avait donné aucune consigne avant de partir. Il en va de même pour nous. Le Christ ne nous dit pas ce qu'il faut faire. Comprenons toutefois que nous sommes des « aventuriers de la foi » et que notre mission est de tout investir dans la vie de tous les jours.. Les résultats viendront mais ce qui compte c'est bien d'agir. C'est cela être vivant.

Gérard CROZAT, diacre

Débat de société De l'interruption de grossesse à la fin de vie, les évolutions législatives interrogent la manière dont la société accompagne les situations de grande vulnérabilité. En Loire-Atlantique, les besoins des personnes en situation de handicap rappellent que cette question se joue aussi au quotidien. Le témoignage de Grégory apporte un éclairage personnel à cette réflexion.

La vie face à la fragilité



La grossesse dans l'imaginaire médiéval : deux femmes et les enfants qu'elles portent.
The Metropolitan Museum of Art, New York – Collection Open Access (domaine public).

La question de la vie et de sa protection traverse plusieurs débats de société. Avant la naissance, le diagnostic prénatal peut conduire des familles à être confrontées à des décisions particulièrement difficiles. En France, l'interruption médicale de grossesse (IMG) peut être pratiquée lorsqu'une forte probabilité existe que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité, reconnue comme incurable au moment du diagnostic. En 2023, les centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal (CPDPN) ont délivré 6.874 attestations de particulière gravité en vue d'une IMG pour motif fœtal. La même année, 6.687 IMG ont été pratiquées. Parmi les situations recensées, les anomalies chromosomiques représentaient 43,2 % des indications et les malformations ou syndromes malformatifs 43,6 %. La trisomie 21 constituait la première indication parmi les anomalies chromosomiques. Ces données recouvrent des situations médicales très diverses. Un diagnostic ne conduit pas systématiquement à une interruption de grossesse : certaines familles choisissent de poursuivre la grossesse malgré les difficultés annoncées. Le débat se poursuit également autour de la fin de vie. Après plus d'un an de discussions parlementaires et des désaccords persistants entre les deux chambres, l'Assemblée nationale a adopté définitivement, le 15 juillet 2026, la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir. Le texte a été promulgué le 18 août et publié au Journal officiel le lendemain. La loi prévoit un accès à l'aide à mourir sous cinq conditions cumulatives. La personne doit notamment être majeure, résider de façon stable et régulière en France ou être de nationalité française, être atteinte d'une affection grave et incurable engageant le pronostic vital en phase avancée ou terminale, présenter des souffrances liées à cette affection et être en capacité d'exprimer une volonté libre et éclairée. Le handicap, à lui seul, ne constitue donc pas un critère d'accès à ce dispositif. Cette loi intervient quelques mois après celle du 26 mai 2026 visant à garantir un égal accès à l'accompagnement et aux soins palliatifs. Deux textes distincts qui mettent en lumière des enjeux majeurs : le respect de la volonté des personnes, la prise en charge de la souffrance et les conditions dans lesquelles elles sont accompagnées. Ces questions ne concernent pas uniquement les débats parlementaires. Elles renvoient aussi aux conditions de vie des personnes malades, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ainsi qu'au soutien apporté à leurs proches.

En Loire-Atlantique, 35.847 personnes bénéficiaient de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) en 2024. La même année, 12.234 personnes disposaient d'un droit à la Prestation de compensation du handicap (PCH). Ces deux dispositifs répondent à des besoins différents : l'AAH constitue un soutien financier, tandis que la PCH contribue à compenser les conséquences du handicap, notamment par le financement d'une aide humaine ou d'équipements adaptés. Derrière ces chiffres, il y a des parcours de vie, des familles et des besoins très concrets : accéder aux soins, disposer d'un logement adapté, bénéficier d'une aide humaine, soutenir les aidants ou encore pouvoir participer pleinement à la vie sociale. La question de la dignité ne se limite donc pas aux circonstances de la naissance ou de la fin de vie. Elle se pose également dans la manière dont une société accompagne les personnes au fil de leur existence.

Le regard de Grégory

C'est dans cette réflexion plus large que s'inscrit le témoignage de Grégory. Son histoire ne concerne pas une interruption médicale de grossesse liée à un diagnostic prénatal ou à un handicap. En 2008, il est confronté à un avortement. Il revient aujourd'hui sur cette période en évoquant un manque de maturité et un refus de la paternité. La relation qu'il vivait alors était, selon ses mots, davantage marquée par la séduction et la rencontre de deux individualités que par un véritable amour de couple. Une image l'a pourtant accompagné : celle d'une femme portant un enfant contre sa poitrine. Il explique avoir d'abord refusé de la regarder, mais qu'elle ne l'a jamais quitté. En 2012, Grégory vit une conversion. Progressivement, il relit son histoire à la lumière de sa foi. Il décrit une rencontre avec le Christ qui s'est faite *« en douceur »*. Il ne cherche pas à effacer son passé, mais à apprendre à le porter autrement. *« Je porte mon choix humain avec le Christ »*, résume-t-il. Cette expérience a transformé son regard sur la vie et sur les personnes les plus vulnérables. Il insiste notamment sur la nécessité de ne pas *« rejeter l'exception »* et considère que la technique et la médecine doivent rester « au service de la vie ». Son témoignage ne prétend pas apporter une réponse générale aux situations vécues par d'autres personnes. Il raconte un cheminement individuel, marqué par un choix, une relecture de son histoire et une évolution personnelle. C'est aussi ce qui fait sa singularité. Quelques mois après l'adoption de la loi relative à l'aide à mourir, la venue du pape Léon XIV à Paris, le 25 septembre, a donné une autre résonance à ces questions. Lors de sa rencontre avec les autorités et la société civile à l'Élysée, il a appelé à faire de la protection de la vie humaine, du début à la fin, et de l'attention portée aux plus vulnérables une responsabilité collective. Entre les choix individuels, les évolutions législatives et les réalités vécues sur le terrain, une interrogation demeure : comment garantir à chacun, quelles que soient sa situation, sa santé ou sa dépendance, une place pleine et entière dans la société ?

Mailys LE MENAGER (clp)

Grégory est un prénom d'empreint

Manifesation à Nantes Jeudi 5 novembre, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Nantes. Une manifestation imposante aux revendications éparses et plurielles.

La grogne sociale dans les rues de la cité des ducs de Bretagne



L'épilogue de la manifestation avec les formations syndicales. *Vincent GAUTIER*



Plusieurs milliers de manifestants se sont retrouvés dans les rues de Nantes pour exprimer leur ras-le-bol de la situation économique et sociale de la France. *Vincent GAUTIER*

Partie peu après 11 h dans une atmosphère paisible, la mobilisation nantaise est arrivée place Louis XVI. Là, plusieurs dizaines de jeunes s'en sont verbalement pris aux forces de l'ordre, disposées pour empêcher l'accès à la cathédrale et à la préfecture. Pendant quelques instants, l'inquiétude s'est fait sentir. Mais devant l'inertie du flot des milliers de personnes présentes, le cortège a repris son rythme. Sur le nombre de participants, les chiffres divergent, comme souvent. L'intersyndicale compte entre 30.000 et 35.000 manifestants, la préfecture 24.000. Dans le département, les syndicats annoncent près de 7.000 personnes à Saint-Nazaire. L'imposant flot s'est structuré en plusieurs groupes avec, en clôture, les syndicats et les écologistes. Les organisateurs ont d'abord placé les lycéens et les étudiants, suivis des salariés et des retraités. Parmi eux, de nombreux fonctionnaires, des professeurs, des instituteurs et du personnel soignant ont exprimé leur colère sur des pancartes faites à la main. Selon le ministère, près de 10 % des agents de la fonction publique d'État étaient en grève.



Devant l'éventualité de violences, le Centaure, ou Véhicule d'intervention polyvalent de la gendarmerie - VIPG) était de sortie. *Vincent GAUTIER*



Enveloppées d'humour, les revendications et le ras-le-bol portés par les manifestants ont clairement pointé du doigt la responsabilité du Président Macron dans la situation actuelle que traverse le pays. *Vincent GAUTIER*

Une colère aux multiples visages

Le mot d'ordre portait sur les salaires et le coût de la vie. Avec lui, une myriade de revendications. Des drapeaux palestiniens ont fleuri dans le cortège. *« On est là pour ne pas oublier Gaza »,* déclare une jeune étudiante. À quelques pas d'elle, deux autres s'enveloppent dans l'étendard national. *« Il y en a marre que le drapeau français soit toujours assimilé au Rassemblement national. Nous, on veut montrer qu'il appartient au peuple, à la rue, à tous »,* expliquent les deux jeunes femmes. Parmi les dizaines de milliers de manifestants, certains viennent aussi dénoncer les agissements des forces de l'ordre, qu'ils estiment *« à la solde d'un État capitaliste ».* Dans ce conglomérat de mécontentements, un point commun se dégage : le rejet, très largement partagé, du président Macron et d'un gouvernement jugé *« à la dérive ».*

Une fin de journée sous tension

Le défilé a basculé près du CHU de Nantes, là où s'achevait le parcours autorisé. Après des premiers heurts, le cortège s'est retrouvé bloqué et les forces de l'ordre ont lancé des gaz lacrymogènes. Elles ont aussi utilisé un canon à eau pour disperser les derniers manifestants. Le préfet a appelé les derniers présents à quitter les lieux, en évoquant des casseurs mêlés au cortège. Dans l'après-midi, la ligne 5 de Busway a été temporairement coupée, des groupes ayant été signalés sur l'île de Nantes. Côté interpellations, la préfecture en dénombrait 30 à 16 h, puis 58 vers 18 h. À l'échelle du pays, le ministère faisait état de 448 interpellations et de 53 membres des forces de l'ordre blessés à 18 h, un bilan provisoire. Deux lectures coexistent à propos de cette énième grogne sociale. D'un côté, une affluence que les syndicats jugent supérieure à celle des journées précédentes, et un message centré sur le pouvoir d'achat. De l'autre, des heurts en fin de parcours qui ont occupé la soirée. Le fond du dossier, lui, reste celui des salaires, que le cortège nantais a voulu replacer au premier plan. Pour autant, le ressort le plus patent de cette colère réside dans une peur de l'avenir, nourrie par un pouvoir politique coincé par une dette écrasante. Les beaux discours et les promesses des candidats ne suffisent plus à apaiser une foule qui, sous l'effet de la lassitude, consent à pousser le curseur de l'indulgence à l'égard des expressions de violence, pourvu que les choses changent. La colère est d'autant plus vive que l'inquiétude n'épargne aucune génération : des collégiens aux retraités, des fonctionnaires aux salariés du privé, de très nombreux pans de la société attendent un changement radical de politique intérieure. Reste ce que ces cortèges disent en creux. Les groupes cagoulés qui s'installent en fin de parcours, que les autorités rattachent aux mouvances d'ultragauche, ne surgissent pas dans le vide. Ils prospèrent là où la parole politique est devenue inaudible : face à une classe dirigeante que beaucoup jugent engluée dans un système à la dérive, la radicalité occupe l'espace laissé libre. Les syndicats, eux, appellent à poursuivre une mobilisation pacifique. Mais le vide, lui, demeure.

Vincent GAUTIER



Un slogan des plus simples et des plus profonds : l'inquiétude de l'avenir et l'incertitude du lendemain. Une pancarte confectionnée par un jeune père de famille, sans étiquette politique. *Vincent GAUTIER*

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret
Rédacteur départemental : Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Urbanisme Huit ans après l'incendie de 2018, la place du quartier nantais a été inaugurée samedi, végétalisée et piétonne. Le chantier se poursuit jusqu'en 2030.

La place des Dervallières fait peau neuve



La nouvelle place des Dervallières. Une configuration plus claire pour un confort de vie des habitants du quartier. *Rodolphe Delaroque/NM*

Été 2018, en marge d'émeutes, un incendie touche le pôle Daniel Asseray et plusieurs commerces de la place des Dervallières. De ce coup d'arrêt est né un chantier de grande ampleur, dont la première étape majeure a été inaugurée samedi 7 novembre. La nouvelle place piétonne s'étend sur 1.300 m², au sein d'un espace de 2.900 m² réservé aux piétons, dont près de 2.300 m² d'espaces publics créés. Elle compte 120 arbres plantés, 130 m² de sols débitumisés, un jardin de pluie et une fontaine d'environ 300 m² dotée de huit jets d'eau et de quatre brumisateurs. D'autres plantations sont prévues avant le printemps. Douze bancs et deux tables de pique-nique sont déjà installés. Coût de l'aménagement : 5,7 millions d'euros HT. « *Nous inaugurons une place des Dervallières renouvelée, plus agréable, plus végétalisée, plus accueillante. Une place qui redevient un véritable lieu de rencontre, de convivialité et de vie de quartier. C'est tout le sens de notre ambition pour les Dervallières et pour les quartiers populaires : améliorer concrètement le cadre de vie des habitantes et des habitants en s'assurant que chacune et chacun y trouve pleinement sa place* », a déclaré Johanna Rolland, maire de Nantes lors de cette journée d'inauguration.

Logements, commerces et marchés

La place accueille aussi la résidence Josette Bocq, construite par Atlantique Habitations : 23 logements, tous occupés, dont 8 adaptés aux seniors. Au rez-de-chaussée, 745 m² de surfaces commerciales abritent depuis avril une boulangerie, un bureau de tabac, une pharmacie et un coiffeur, une cellule restant à pourvoir. Le marché du samedi matin doit être renforcé pour attirer de nouveaux producteurs locaux, et le marché de Noël se tiendra le 9 décembre. Le projet s'est construit avec les habitants. Une démarche de concertation, animée par le collectif La Luna et l'association Le Dernier spectateur, est lancée en 2016. Quatre ateliers suivent au printemps 2019, puis un cahier d'inspiration en 2020. Les travaux débutent en 2021, ceux des espaces publics en 2023. La place s'inscrit par ailleurs dans la logique d'une perspective globale menée depuis 2016 avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, sur un quartier de 60 hectares comptant 5.138 habitants et 2.253 logements sociaux. Le budget s'élève à 34,9 millions d'euros, dont 5,75 millions de subventions de l'ANRU. Le pôle de santé a ouvert en 2021, le pôle Daniel Asseray a rouvert rénové en 2023, et 310 logements ont été réhabilités en 2024. La piscine, modernisée, a rouvert cet été. La ferme urbaine, installée en 2024 sur un hectare, emploie six salariés en insertion et doit atteindre sa pleine exploitation en 2027, avec 11 tonnes de légumes par an. Côté sécurité et tranquillité publique, quatre caméras ont été installées sur la place et une entrée d'immeuble, située rue Watteau, a été supprimée afin de lutter contre le narcotrafic. La rénovation de 333 logements sociaux, rues Daumier et Poussin, s'étend sur 2026 et 2027. À retenir que le dernier chapitre s'écrira rue Charles Roger, face à la place. Après les démolitions, les travaux de l'îlot B y débuteront à l'automne 2027 et dureront jusqu'en 2030. Il comprendra une vingtaine de logements en accession abordable, une ressourcerie et un tiers-lieu de 250 m² avec cuisine professionnelle, dont le projet reste à définir avec les habitants.

Vincent GAUTIER



La nouvelle place des Dervallières et les nouveaux commerces ouverts. *Jean-Félix Fayolle*

Sécurité routière Jusqu'au 15 décembre, la campagne nationale sur l'éclairage à vélo se déploie. Elle se vit également dans la cité des ducs de Bretagne, avec trois rendez-vous à ne pas manquer.

Cyclistes, n'ayez pas peur de briller !

Avec le changement d'heure, la nuit tombe tôt et les trajets du quotidien se font de plus en plus dans l'obscurité. Les cyclistes doivent alors redoubler de vigilance. La sécurité doit être le premier souci lors des déplacements. La Fédération française des usagères et usagers de la bicyclette (FUB) mène pour cela sa campagne « Cyclistes, brillez ! », forte de plus d'une centaine d'animations en France. Un chiffre l'accompagne : lors des comptages de l'an passé, sur 11.047 cyclistes observés, 69 % seulement disposaient d'un éclairage avant et arrière. L'opération est reconduite cette année.

Trois rendez-vous à Nantes

L'association Place au Vélo s'associe à Naolib et à la Police municipale. Des équipes seront présentes de 17 h à 19 h le mardi 17 novembre au campus du Tertre, à côté du pôle étudiant, le jeudi 19 novembre à l'Hôtel-Dieu, cours Olivier-de-Clisson, et le mardi 24 novembre à Pirmil, au sud du pont. Les cyclistes mal équipés pourront repartir avec des lumières ou un gilet fournis par l'association et ses partenaires. Les équipes rappelleront aussi les angles morts des bus, le danger des écouteurs, qui empêchent d'entendre le gong d'un tramway, et la signalisation des feux prioritaires des tramways, busways et Chronobus.



En ville, la lumière sur les vélos est incontournable. Un moyen essentiel de sécurité pour tous les usagers. *Pexels/KaiPro*

Ce que dit la règle

Si l'exigence de lumière s'impose naturellement en milieu rural, elle n'est pas un gadget en secteur urbain… même si de très nombreux lampadaires assurent une bonne visibilité. Pour pédaler en sûreté, un cadre s'impose. De nuit, il faut une lumière avant blanche ou jaune et une lumière arrière rouge non clignotante, des catadioptres orange sur chaque roue (les pneus à bandes réfléchissantes les remplacent depuis novembre 2024), des catadioptres à l'avant et à l'arrière, des catadioptres orange sur les pédales, et un gilet réfléchissant hors agglomération. La FUB recommande une lampe avant d'au moins 30 lux à 10 mètres, à faisceau large, et une lampe arrière d'au moins 25 lumens. Des tests d'éclairages sont consultables sur fub.fr/tests-eclairages. Un bon éclairage aide aussi les automobilistes à mieux apprécier les distances. La FUB appelle d'ailleurs, l'occasion de cette opération, les collectivités à encore améliorer l'éclairage public et les aménagements cyclables, et les automobilistes à respecter les distances de sécurité.

Vincent GAUTIER

Agriculture

12 M€ pour adapter les exploitations

Les éleveurs des Pays de la Loire peuvent déposer leur demande d'aide depuis le 2 novembre, et jusqu'au 5 janvier 2027. En quelques jours, plus de 400 dossiers sont déjà parvenus à la Région. Doté de 12 millions d'euros, ce dispositif régional soutient les investissements destinés à mieux protéger les animaux et les bâtiments d'élevage lors des épisodes de forte chaleur. Annoncé en septembre par Christelle Morançais, présidente de la Région, et Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'Agriculture, l'appel à projets concerne les six grandes filières d'élevage : bovins, ovins, caprins, porcins, volailles et lapins. Il vise à adapter durablement les exploitations afin de limiter la température dans les bâtiments, de préserver le bien-être animal et de sécuriser le travail des éleveurs. Sont notamment financés les équipements de ventilation, de brumisation, d'isolation, d'ombrage, d'aération ou d'abreuvement. La Région prend en charge 40 % des dépenses éligibles, pour des investissements compris entre 5.000 et 40.000 €, soit une aide pouvant atteindre 16.000 € par exploitation. Les agriculteurs ont jusqu'au 5 janvier 2027 pour postuler. Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le 1er mai 2026, ni être terminés avant le dépôt du dossier. Au total, les actions de la Région en faveur de la modernisation des exploitations, de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique dans les secteurs agricole et agroalimentaire représentent 104 M€ depuis 2023. Les éleveurs trouveront le dépôt des demandes, les informations et les contacts sur paysdelaloire.fr, sous l'intitulé « Plan canicule Pays de la Loire - Aide aux équipements d'avenir en élevage ».



L'élevage doit aujourd'hui anticiper l'avenir pour assurer sa stabilité économique et faire face aux dérèglements climatiques. *RPDL /Jonathan Sarago*

Étude Insee sur la pauvreté En 2023, 11,5 % des habitants de la région vivaient sous le seuil de pauvreté, le taux le plus bas de France métropolitaine. La Loire-Atlantique s'inscrit dans cette moyenne, mais elle masque de nets contrastes.

La Région mieux lotie

L'environnement social et économique de la France ne cesse de se dégrader entraînant avec lui des millions de personnes vers la précarité. Les membres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) viennent de publier une étude selon laquelle la Région des Pays de la Loire serait plutôt épargnée par l'étau de la pauvreté. En 2023, 11,5 % des habitants vivaient sous le seuil de pauvreté, soit 450.000 personnes. C'est le taux le plus faible du pays, très loin de la moyenne métropolitaine (15,9 %) et juste devant la Bretagne (11,6 %). Pour une personne seule, le seuil s'établit à 1.296 euros par mois, soit 60 % du niveau de vie médian national. L'Insee y voit l'effet d'un contexte socio-économique favorable : un chômage moins élevé, une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail, des femmes plus souvent en emploi. À l'échelle nationale, le taux de pauvreté augmente depuis 2020 et atteint en 2023 et 2024 son niveau le plus haut depuis 1996. La région fait donc figure d'exception. L'institut précise toutefois que, *« les données ne sont pas directement comparables avec les millésimes précédents »*.

Cinq départements sous la moyenne nationale

L'étude révèle une homogénéité territoriale puisque aucun département ligérien ne dépasse la moyenne de France métropolitaine. La Vendée affiche le taux le plus faible du pays, à 9,2 %. Ce résultat est attribué à *« un chômage moins élevé, une meilleure insertion professionnelle des jeunes, une moindre proportion de familles monoparentales et davantage de propriétaires »*. Dans le classement, la Loire-Atlantique (11,5 %), la Mayenne (11,6 %) et le Maine-et-Loire (11,8 %) figurent parmi les dix départements métropolitains les moins touchés. La Sarthe, avec 14,1 %, ferme la marche : le niveau de vie y est plus faible, le chômage plus fréquent, notamment chez les jeunes, et les familles monoparentales plus nombreuses. En Loire-Atlantique, la géographie de la pauvreté suit celle de la densité. Ainsi, dans les communes urbaines denses, 18,9 % des habitants sont pauvres. Nantes Métropole (14,4 %), Le Mans Métropole (19,7 %) et Angers Loire Métropole (15,0 %) sont parmi les intercommunalités les plus exposées. À elles trois, elles regroupent 42 % des personnes pauvres de la région. L'étude relève que ces grandes agglomérations accueillent davantage de logements sociaux et d'étudiants. Autour de Nantes, le tableau s'inverse. Dans les communes rurales périurbaines, le taux tombe à 7,4 %. Ces territoires associent un cadre de vie rural et l'accès à l'emploi des pôles urbains voisins. Grand Lieu Communauté (5,7 %) et Erdre et Gesvres (5,9 %) sont les moins exposées de la région. Cette radioscopie économique et sociale mentionne également que le département présente un profil singulier sur le plan des revenus. Le niveau de vie médian atteint 27.150 euros annuels, le plus élevé de la région, contre 24.990 euros en Sarthe. Les inégalités y sont plus marquées qu'ailleurs en Pays de la Loire : le niveau de vie des 10 % les plus aisés y est 3,0 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes, contre 2,8 pour la région et 3,5 pour la France métropolitaine. La raison tient au niveau de vie des plus aisés, plus élevé en Loire-Atlantique. L'âge apparaît aussi comme un vecteur de statut social. Le taux de pauvreté diminue avec l'ancienneté. Il atteint 16,0 % chez les mineurs et 14,9 % chez les 18 à 29 ans, une séquence de vie marquée par les études et l'entrée dans la vie active. Il redescend ensuite nettement à partir de 30 ans et s'établit autour de 7 % après 64 ans. À tous les âges, les taux restent inférieurs à ceux de la France métropolitaine, avec un écart particulièrement marqué pour les mineurs (-6,6 points). D'autres facteurs influencent le niveau de vie. Parmi eux, le sexe puisque 10,9 % des femmes vivent sous le seuil de pauvreté, contre 9,7 % des hommes. Les analystes y voient une moindre participation au marché du travail, un recours plus fréquent au temps partiel et des rémunérations plus faibles. L'écart est comparable à celui de la France métropolitaine, mais il est plus élevé en Vendée et en Sarthe (1,4 point) et plus faible en Mayenne (0,9 point). Enfin, le statut d'occupation du logement pèse très lourd. 26,8 % des locataires sont pauvres, contre 4,8 % des propriétaires. Sur la carte, les locataires sarthois sont les plus touchés (32,2 %), les Vendéens les moins (21,4 %). Derrière le taux le plus bas du pays, il y a 450.000 Ligériens, dont près d'un mineur sur six.

Vincent GAUTIER



La vie urbaine reste plus marquée par le taux de pauvreté que le secteur rural. Un phénomène national également présent en Région et à Nantes. *Vincent GAUTIER*

Transport Mode de transport apprécié et emblématique de la cité des ducs de Bretagne, le tramway est devenu un incontournable pour se déplacer. Un réalité encouragée voire imposée dans certains cas, par les élus locaux.

Le Busway nantais fête ses 20 ans

Inauguré le 6 novembre 2006 entre Nantes et Vertou, premier bus à haut niveau de service de France, le Busway transporte aujourd'hui près de 16 millions de voyageurs par an. Une évolution démontrant la capacité des Nantais à s'adapter aux changements de mode de transport.

Intégré au paysage

Sept kilomètres de voie réservée, des quais larges, une rotation toutes les trois minutes aux heures de pointe. Le 6 novembre 2006, la ligne 4 du Busway accueille ses premiers voyageurs entre Maréchal Foch, à Nantes, et la Porte de Vertou. La France n'avait encore jamais vu pareil équipement : un bus à haut niveau de service (BHNS), qui affiche l'esprit pionnier de la métropole nantaise. À l'époque, Nantes fait un choix : développer entre le centre-ville et Vertou une ligne de Busway plutôt que de tramway. L'objectif est d'étendre rapidement le réseau de transports en commun, pour un investissement moindre. Le principe est d'offrir une qualité de service comparable à celle du tramway. Le bus circule en site propre et bénéficie de la priorité aux carrefours, ce qui lui permet une vitesse commerciale similaire. La fréquence est élevée, l'amplitude horaire étendue. Il s'arrête à chaque station, et la suivante est annoncée par une voix. Les stations, elles, n'ont rien d'un simple arrêt de bus. Les quais sont larges et implantés en ligne droite pour faciliter l'accostage des conducteurs. Un grand abri a été conçu spécialement pour la ligne, l'information est donnée en temps réel et des distributeurs de titres de transport évitent la vente à bord. Le Busway reçoit en France le premier label de qualité « Busway ». Il rejoint le réseau armature de l'agglomération, aux côtés des trois lignes de tramway. L'ouvrage a aussi remodelé la ville. La requalification de la pénétrante sud en boulevard urbain a recréé des continuités entre les quartiers, avec des traversées de plain-pied, des trottoirs et des aménagements cyclables. Au Clos Toreau, la passerelle piétonne a pu être supprimée moins de deux ans après la mise en service.

Du succès à l'innovation électrique

Le succès ne se fait pas attendre. La fréquentation estimée, de l'ordre de 25.000 voyageurs par jour, est vite dépassée. Jusqu'à 19 véhicules circulent simultanément pour permettre à 45.000 voyageurs quotidiens de monter dans un bus toutes les trois minutes, et même toutes les deux minutes trente en hyper-pointe. En 2015, les véhicules d'origine, longs de 18 mètres, laissent la place à des bus bi-articulés de 24 mètres, pour accroître encore la capacité. En 2019, nouveau tournant : la ligne 4 passe à l'électrique. Nantes Métropole acquiert 21 e-Busways de 24 mètres, équipés de la technologie de recharge rapide TOSA et capables de transporter jusqu'à 150 passagers. Quatre stations sont dotées de totems de charge, qui rechargent les véhicules pendant que les passagers embarquent, d'où une autonomie illimitée sur la ligne. Cette première mondiale a été récompensée par un prix de l'Union internationale des transports publics. Le modèle a depuis été adopté par de nombreuses collectivités, en France et dans le monde, comme à Genève, Brisbane ou Clermont-Ferrand. En février 2020, une seconde ligne est mise en service. La ligne 5 relie sur près de 6 kilomètres le Hangar à Bananes à Gare Sud, en 19 minutes, et facilite l'accès à la gare. La ligne 4, elle, relie la Porte de Vertou à Foch-Cathédrale en environ 20 minutes. Toutes deux offrent un fonctionnement similaire à celui d'un tramway et sont reliées aux lignes de tramway, de Chronobus et de bus, ainsi qu'à trois parkings-relais pour la ligne 4.

Une ligne de 24 kilomètres en 2027

Le réseau Busway transporte aujourd'hui près de 16 millions de voyageurs par an, soit environ 10 % de la fréquentation totale du réseau Naolib. Il compte plusieurs dizaines de milliers de voyageurs quotidiens, et ses véhicules parcourent chaque année plusieurs millions de kilomètres. Un maillon essentiel du réseau métropolitain, en somme. La suite est déjà tracée. Une nouvelle ligne de Busway électrique, la L8, longue de près de 24 kilomètres, reliera Bouguenais à Thouaré-sur-Loire dès septembre 2027. Elle proposera une liaison directe entre le nord et le sud de la métropole, au-delà du périphérique, sans correspondance. Elle multipliera aussi les connexions avec le réseau existant. D'ici à fin 2027, la métropole connaîtra l'une des plus importantes transformations de son réseau depuis la renaissance du tramway. Deux nouvelles lignes de tramway, les L6 et L7, relieront le nord et le sud sans passer par le centre-ville. Le Chronobus C9 sera prolongé, des bus 100 % électriques arriveront progressivement sur l'ensemble du réseau, et les pôles d'échanges, les mobilités cyclables, le covoiturage et la mobilité partagée seront développés. Le Busway de 2006 n'était qu'une ligne. En 2027, il deviendra l'une des artères d'un réseau qui change d'échelle.

Vincent GAUTIER



L'ancienne version des Busway nantais *Naolib*



Les dernières versions d'un mode de transport apprécié par les Nantais *Naolib*

Saint-Jean-de-Beugné Décédée le 1er novembre à 98 ans, Thérèse Coulon, la « Mamie des Mottes », laisse à Saint-Jean-de-Beugné le souvenir d'une femme ordinaire, devenue essentielle.

Thérèse Coulon, figure beugnolaise, est décédée

Thérèse est née Pelon le 27 septembre 1928 à la Petite Coudraie du Simon, à Vineuse, alors commune indépendante. Aînée de quatre enfants, elle quitte l'école à 11 ans pour s'occuper de ses frères et sœurs et aider ses parents à la ferme. Elle épouse Émile Coulon en 1947. Le jeune couple part travailler au logis de Chaligny, à Sainte-Pexine, puis s'installe en ferme au village des Mottes, avec leurs trois enfants. Le drame survient en 1971 : Émile meurt brutalement, à 48 ans. Thérèse se retrouve seule à la tâche, avec des enfants encore jeunes. Elle tient bon aux côtés de son fils aîné, qui reprendra l'exploitation avec elle. L'exploitation requérant moins sa présence, Thérèse cherche malgré tout un emploi. Elle devient cantinière à l'école publique de la commune, où sa cuisine et sa gentillesse sont très appréciées des élèves comme de l'équipe enseignante. Pour tout le monde, elle est bientôt la « Mamie des Mottes ». Titulaire du permis très tôt, chose rare pour une femme à l'époque, elle invente le déplacement solidaire avant l'heure : elle conduit ses voisines à un rendez-vous ou à une visite. Ses petits-enfants, eux, l'appellent « mamie Prost ». Elle en élève en



Thérèse Coulon. *Marie-Renée SUIRE (clp)*

partie les aînés et accueille souvent le reste de la famille, y compris les copains et les copines. Une fois à la retraite, elle s'inscrit au club du troisième âge, créé par Georges Albert, maire de l'époque et précurseur en matière d'associations, et elle en devient la présidente. Thérèse aime chanter : elle participe à la chorale paroissiale et donne de la voix aux messes chaque dimanche. Elle entre à l'Ehpad La Sainte-Famille, à Sainte-Gemme-la-Plaine, en 1999. Même si sa mémoire s'éteint, elle reste lucide et prend part aux animations. Elle est décédée le 1er novembre. Ses obsèques ont été célébrées mercredi 4 novembre en l'église de Saint-Jean-de-Beugné, commune où elle repose au cimetière. Une femme ordinaire, et pourtant essentielle. L'hommage de ses petits-enfants a fait monter les larmes chez les nombreux Beugnolaises et Beugnolais venus l'accompagner.

Marie-Renée SUIRE (clp)

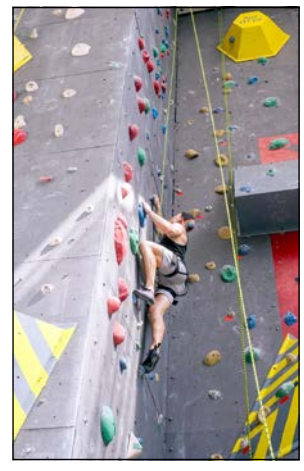
Sport Les 2 et 3 juillet 2027, les meilleurs grimpeurs d'Europe se mesureront au Vendéspace lors d'une Coupe d'Europe de bloc, une première dans le département.

L'élite de l'escalade en Vendée

Une activité en pleine ascension, l'escalade. Les 2 et 3 juillet 2027, les meilleurs grimpeurs d'Europe se mesureront au Vendéspace lors d'une Coupe d'Europe de bloc, une première dans le département. Quelques mètres de mur, des prises qui défient la gravité, et des athlètes qui ne s'accordent qu'un essai pour trouver le bon geste. L'escalade de bloc a ce pouvoir de transformer une salle de sport en arène. Elle s'apprête à le faire à grande échelle en Vendée. Le Vendéspace accueillera la Coupe d'Europe de bloc senior, l'une des compétitions majeures du calendrier européen. L'événement est organisé par le Comité territorial de Vendée et la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), avec le soutien du Département. Près de 180 athlètes internationaux s'affronteront sur des blocs conçus spécialement pour l'occasion, devant près de 2.000 spectateurs attendus. Jamais la Vendée n'avait reçu une compétition d'escalade de cette envergure.

Discipline en plein essor

Olympique depuis les Jeux de Tokyo en 2021, l'escalade connaît un développement soutenu dans le département. Le bloc deviendra même une épreuve à part entière aux Jeux de Los Angeles en 2028, portée par une génération de grimpeurs français particulièrement performante, à l'image d'Oriane Bertone, Mejdi Schalck, Samuel Richard ou Zélia Avezou. Le territoire compte treize clubs affiliés à la FFME, répartis sur l'ensemble de la Vendée, et plusieurs sites naturels d'escalade. Des falaises de Mervent aux structures artificielles installées dans les équipements sportifs, les pratiquants disposent d'un réseau dense, qui place le département parmi les plus engagés dans cette discipline. Le Vendéspace n'est pas un décor de passage. Son mur d'escalade sert toute l'année aux entraînements, aux stages et aux compétitions départementales, et accueille des milliers d'heures de pratique chaque saison. Habitué aux grands rendez-vous sportifs nationaux et internationaux, l'équipement offre à la compétition la qualité de ses installations et sa capacité d'accueil. Pour les licenciés vendéens, l'occasion est rare : voir évoluer les meilleurs spécialistes européens sur leur terrain d'entraînement habituel.



L'escalade en salle fait partie des activités les plus en vogue à ce jour. *Pixabays/Marcusvu*

Le programme tient en deux jours. Le vendredi 2 juillet seront disputées les qualifications, hommes et femmes. Le samedi 3 juillet, place aux demi-finales puis aux finales, là aussi chez les hommes et chez les femmes. La billetterie devrait ouvrir au début de l'année 2027. Entre les falaises de Mervent et le mur du Vendéspace, la Vendée a déjà les prises. L'été 2027 lui offrira les champions.

Vincent GAUTIER

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur echo-ouest.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros soit 10 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros soit 26 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2630**004**

APROJURIS CONSEILS

Au terme d'un acte électronique en date du 3 novembre 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : **CALA**
- Siège social : SAINT NAZAIRE (44600) 6 Chemin de Berrien
- Objet social : la prise de participations directes ou indirectes, dans toutes sociétés ou entreprise par apports, acquisitions, fusion ou autres ; la gestion de ces participations, ainsi que l'exécution de toutes prestations de services aux sociétés ou entreprises et notamment toutes prestations de conseil, d'assistance et d'audit, l'exercice de tout mandat social, tous placements financiers quels qu'ils soient et leur gestion, et la gestion éventuelle d'un portefeuille de valeurs mobilières et la réalisation d'opération de trésorerie avec les sociétés ou entreprises dans laquelle elle détient une participation,
- Capital social : 1 000 euros
- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE (44).
- Président : Monsieur Edouard LE MEUR, demeurant à SAINT NAZAIRE (44600) 6 Chemin de Berrien, nommé pour une durée indéterminée.
- Directrice Générale : Madame Eloïse LOYER, demeurant à SAINT NAZAIRE (44600) 6 Chemin de Berrien, nommée pour une durée indéterminée.
- Transmission des actions : toute cession d'action même entre associés est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale ordinaire des associés.
- Participation aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire, muni d'un pouvoir. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.

A2630**451**

Groupe COGEDIS Créateur de réussites

SC DAMAVILIS

Société civile
au capital de 5 000 euros
Siège social : 72 chemin des Murailles
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 22/10/2026 à VALLONS-DE-L'ERDRE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes
- Forme sociale : Société Civile
- Dénomination sociale : SC DAMAVILIS
- Siège social : 72 chemin des Murailles 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE
- Objet social : la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, de biens mobiliers de nature monétaire, d'immeubles et droits immobiliers et toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
- Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
- Gérance : Monsieur David ROBERT et Madame Virginie ROBERT, demeurant 72 chemin des Murailles 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE
- Clauses relatives aux cessions de parts : entre associés les parts sont librement cessibles. Il en est de même des cessions consenties au profit du conjoint, des ascendants et descendants d'un associé cédant. Toutes autres cessions ne peuvent être consenties qu'avec l'agrément de la collectivité des associés par décision collective prise à la majorité des droits de vote
- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

La Gérance

A2630**542**

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Eric BALLEREAU, en date du 04 novembre 2026, à NOZAY (44170), 13, route de Nantes.
Dénomination : **SCI Famille Landais**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : LA GRIGONNAIS (44170), 11, L'Hôtel Cossard
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles.
Durée : 99 ans.
Capital social : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts à l'unanimité des associés.
Gérants :
- Monsieur Sébastien LANDAIS, demeurant à LA GRIGONNAIS (44170), 11 L'Hotel Cossard,
- Madame Catherine VAIDY, demeurant à LA GRIGONNAIS (44170), 11 L'Hotel Cossard,
- Monsieur Benjamin LANDAIS, demeurant à BOUVRON (44130), 17 Paribou,
- Monsieur Maxime LANDAIS, demeurant à NOZAY (44170), 4 Bel Air,
- Madame Charlotte LANDAIS, demeurant à LA GRIGONNAIS (44170), 11 L'Hotel Cossard,

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis et mention.
Me Eric BALLEREAU

FONDS DE COMMERCE

A2630**543**

CESSION DE FONDS

Aux termes d'une déclaration de mutation de fonds de commerce en date du 27/10/2026, enregistrée au SPFE de NANTES (Loire-Atl.) le 30/10/2026, dossier 2026 00071632 réf. 4404P02 2026 A 04067, Madame **Anne-Cécile FRAUD**, domiciliée 8 rue Andrée Chédid 44100 NANTES, a cédé à la société **CITE DES LIVRES,** SAS en cours d'immatriculation au RCS de RENNES, au capital de 2 000 €, ayant son siège social fixé 90 bis rue de Fougères 35700 RENNES, son fonds de commerce d'édition de livres, sis et exploité 8 rue Andrée Chédid 44100 NANTES, pour lequel elle est immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 523 083 913, moyennant le prix de 1 000 € (s'appliquant aux seuls éléments incorporels, stock en sus). Date de transfert de propriété et d'entrée en jouissance : 01/11/2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au domicile du cédant.

Pour Insertion

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2630**219**

APROJURIS CONSEILS

Société RAULO-HERVY

Société par actions simplifiée
à associée unique
en cours de liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
1 rue du Meunier - 44510 LE POULIGUEN
RCS SAINT-NAZAIRE : 885 214 478

L'associée unique en date du 23 juin 2026, après avoir entendu la lecture du rapport de la liquidatrice et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 15 juin 2026, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Madame Audrey RAULO-HERVY, liquidatrice, et prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet au 23 juin 2026. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE.

MODIFICATIONS

A2630**291**

ELITE LOCATION

SAS au capital de 2 €
Siège social : 2 rue de prefailles
44100 Nantes
920 301 736 RCS de Nantes

Aux termes de l'AGE en date du 27/10/2026 les associés ont décidé de : - Modifier la dénomination qui devient : ELITE AUTOMOBILES, à compter du 20/10/2026. - Modifier l'objet en ajoutant les activités suivantes : L'achat, la vente, le dépôt-vente et le nettoyage de tous types de véhicules automobiles, neufs ou d'occasion, ainsi que toutes prestations accessoires ou complémentaires se rapportant à ces activités., à compter du 20/10/2026. - Augmenter le capital social de 2 € à 5000 € - Transférer le siège social 3 bis, rue Jean Mermoz 44115 Haute-Goulaine, à compter du . Mention au RCS de Nantes

A2630**001**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

M.V.S.

Société par actions simplifiée
Au capital de 101 480 euros
Siège social : 14 bis rue du Côteau 44270
Saint-Étienne-de-Mer-Morte
305 419 764 RCS Nantes

Par décisions de l'associée unique en date du 04/11/2026, l'objet social a été modifié et l'article 3 des statuts a été corrélativement mis à jour. Nouvel objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de vente, fabrication et de réparation de matériel agricole, vinicole et viticole, occasion et neuf, de véhicules automobiles et accessoires occasion et neuf ainsi que tous commerces s'y rattachant, à cet effet et dans le cadre de cet objet :
L'acquisition, la prise à bail, l'aménagement et l'installation de tous baux, immeubles ou droits immobiliers, l'acquisition de tous objets mobiliers et matériels ; l'achat, la transformation, la vente directe ou à la commission de toutes marchandises, matières et produits ;
La prise en gérance libre de tout fonds commercial ou artisanal en la branche d'activité ci-dessus ; et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, industrielles ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ; la location de matériels ; la production et la vente d'électricité et notamment d'électricité photovoltaïque, et toutes opérations pouvant y contribuer ou s'y rapporter.
Mention sera faite au RCS de NANTES, pour avis, le Directeur général

A2630**475**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

IMMOBILIERE ATELIERS DAVID

Sarl à associée unique
au capital de 10 000 €
Siège social :
Route de Saint André des Eaux
ZA de la Lande
44350 GUERANDE
RCS SAINT NAZAIRE 005 680 541

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 2 novembre 2026, il a été décide de nommer en qualité de cogérant à compter de cette date, Monsieur Guillaume LEBORGNE demeurant à TREILLIERES (44119) 85 Les Tertreaux.

A2630**381**

TOP MECA ATLANTIQUE

SAS au capital de 55000 €
Siège social : 10 rue Henri Farman
44360 Vigneux-de-Bretagne
424 800 985 RCS de Nantes

Le 03/11/2026, l'associé unique a nommé président GROUPE DORISE, SAS au capital de 540061,5 €, ayant son siège social 2 rue des Gladiateurs 72000 Le Mans, 420 440 109 RCS du Mans représentée par M. DORISE Philippe en remplacement de Mme LE CORRE Valérie
Mention au RCS de Nantes

A2630**243**

Boulangerie de l'Erdre

EURL au capital de 5 000 €
Siège social : 5 rue d'Anjou
SAINT-MARS-LA-JAILLE
44540 Vallons-de-l'Erdre
808 834 485 RCS Nantes

Le 06/10/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Le Chêne 49370 Val d'Erdre-Auxence, à compter rétroactivement du 30/06/2026. Radiation au RCS de Nantes et réimmatriculation au RCS d'Angers.

DIVERS

A2630**448**

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'Echo de l'Ouest du 11/09/2026 concernant **COZ LUCATH.** Il fallait lire : « à compter du 31 décembre 2025» et non pas «à compter du jour de ladite assemblée».

Vendée

CONSTITUTIONS

A2630**010**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 03/11/2026, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour :
- **Dénomination : SCI M&E OCEAN**
- **Siège social** : 6Bis Rue des Mouettes 85340 L'ILE D'OLONNE
- **Durée** : 99 ans
- **Capital** : 1 000 €
- **Objet** : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'aménagement, l'administration, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la vente d'immeuble à titre exceptionnel, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société
- **Gérants** : Monsieur Mathieu VRIGNON et Madame Estelle DABIN, demeurant ensemble à L'ILE D'OLONNE (85340), 6 bis rue des Mouettes
- **Agrément** : les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à agrément

La société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

FONDS DE COMMERCE

A2630**126**

adecia Les experts engagés des dirigeants

Suivant acte sous signature privée en date du 19 octobre 2026, enregistré au Service de l'Enregistrement et de la Publicité Foncière de VENDEE le 19/10/2026 Dossier 2026 00065935 référence 8504P01 2026 A 02936, la Société **SARL PEROCHEAU SEVERINE,** société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000,00 euros, dont le siège social est 82, rue de l'Océan, 85520 JARD SUR MER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 751 234 915, représentée par sa gérante, Madame Séverine BELY-GANDEMER, a cédé à la société **SAS BRARD**, société par actions simplifiée au capital de 4 000,00 euros, dont le siège social est 82 bis, rue de l'Océan, 85520 JARD SUR MER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 130 965 536, représentée par sa Présidente, Madame Maëllie BRARD, le Fonds artisanal et commercial de Soins esthétiques et vente de produits de beauté sis 82, rue de l'Océan, 85520 JARD SUR MER, moyennant le prix de 134 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 19/10/2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez Me Guillaume MARIONNEAU HUIS ALLIANCE 85, 29, route de la Roche, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, séquestre juridique.

Pour avis

A2630**239**

adecia Les experts engagés des dirigeants

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signature privée en date du 2 novembre 2026, enregistré au Service de l'Enregistrement et de la Publicité Foncière de VENDEE le 03/11/2026 Dossier 2026 00065475, référence 8504P01 2026 A 02938, Madame Cécile CAILLET OLIVEIRA, demeurant 4 avenue des Pins, 85360 LA TRANCHE SUR MER, a cédé à la société MOON BEACH DIFFUSION, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000,00 euros, dont le siège social est 4 avenue des Pins, 85360 LA TRANCHE SUR MER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 131 814 022, représentée par sa gérante, Madame Cécile CAILLET OLIVEIRA, le Fonds de commerce de Commerce de détail métaux précieux, bijoux argent, vêtements, Déco, sis 50 RUE SADI CARNOT 85360 LA TRANCHE-SUR-MER, moyennant le prix de 150 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 2 novembre 2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du fonds cédé 50 RUE SADI CARNOT 85360 LA TRANCHE-SUR-MER.

Pour avis

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2630**348**

SD Conseils

EURL en liquidation au capital de 1 000 €

Siège social : 7 rue du Bocage

85250 SAINT FULGENT

RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°980 458 178

AVIS DE LIQUIDATION

En date du 10/07/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DAVID Simon, demeurant 7 rue du Bocage 85250 SAINT FULGENT de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/06/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

Le liquidateur

MODIFICATIONS

A2630**234**

SCI DE LA DUNE

Société civile immobilière
en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
Au capital de 162 053,31 euros
Siège social : 28 et 42 rue de la Plage
85630 BARBATRE
411 513 427 RCS LA ROCHE SUR YON

MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

Suivant délibération en date du 2 novembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le siège social de la société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 162 053,31 euros, divisé en 1 063 parts sociales de 152,44 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Dénomination : Ancienne mention : SCI DE LA DUNE Nouvelle mention : LA MAMY Dirigeants : Ancienne mention : Gérants Monsieur Matthieu DEVES 23 Garenne Haute 63830 DURTOL Monsieur Rémi DEVES 7 chemin des Farnettes 63400 CHAMALIERES Nouvelle mention : Gérants Monsieur Matthieu DEVES 23 Garenne Haute 63830 DURTOL Monsieur Rémi DEVES 7 chemin des Farnettes 63400 CHAMALIERES Durée de la société : Ancienne mention : 50 ans Nouvelle mention : 99 ans Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

A2630**266**

Notaires

Jérome LOEVENBRUCK et Emmanuel LAFOUGE
Notaires Associés

Transfert de siège social même ressort

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2026 les associés ont décidé de transférer le siège social de la société civile immobilière dénommée **SCI VILLA CAMPOS** ayant son siège à CHANTONNAY (85110), lieu-dit «Bel Air La Mouhée», identifiée au SIREN n° 812927341 et immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON et dont le gérant est M. Noël RAMBAUD.
Modification de l'article **4** des statuts en résultant :
Ancienne mention : Le siège social est fixé à : CHANTONNAY (85110), lieu-dit «Bel Air La Mouhée»
Nouvelle mention : Le siège social est fixé à : CHANTONNAY (85110) 14 Ter avenue Henri Rochereau.

Pour avis le notaire

A2630**285**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'IMMEUBLE 6 AVENUE GAMBETTA A LA ROCHE SUR YON

Société Civile Immobilière
au capital de 4.573,47 €
Siège social :
LA ROCHE SUR YON (85000)
6 avenue Gambetta
RCS LA ROCHE SUR YON 340 871 243

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 2 septembre 2026, il a été constaté la fin des fonctions de gérance de Monsieur Michel RAMBOUR, faisant suite à son décès, survenu à MARRAKECH (Maroc), le 12 décembre 2025.

A2630**516**

Société d'Avocats
27 Bd Briand -
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

HOLDING DURANDET

Société Civile au capital 101 400 €
Siège social : 551 Rue du Moulin des Landes - TALMONT ST HILAIRE (Vendée)
518 259 304 RCS LA ROCHE SUR YON

Modification objet social

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Janvier 2026, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- La production et la revente de toutes énergies renouvelables ;
- La construction, l'installation et l'aménagement de tout équipement de production d'énergie utilisant notamment une source d'énergie renouvelable.

A2630**544**

AVIS DE MODIFICATIONS

LES 3 IDEM

Société civile immobilière
au capital de 1 200 euros
Siège social :
107 route de Notre de Monts
85160 ST JEAN DE MONTS
828 987 628 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 août 2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Philippe GICQUEL, de ses fonctions de gérant de la Société, à compter du 1er août 2026.
Monsieur Philippe GICQUEL n'est pas remplacé dans ses fonctions de Gérant et par conséquent Madame Maria de Lurdes BAPTISTA CAETANO est seule gérante de la Société.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

A2630**220**

LOOK BEAUTE

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
3 rue leon bienvenu
85240 Saint-Hilaire-des-Loges
499 961 837 RCS de La-Roche-sur-Yon

Aux termes de l'AGE en date du 02/11/2026 l'associé unique a décidé de modifier l'objet social qui devient : La réalisation de soins esthétiques en salon et à domicile, conseil en image, location de matériel, vente de produits cosmétiques et de bijoux fantaisie ;L'achat, la vente et la revente de tous produits et notamment de produits d'entretien, de bien-être, de cosmétiques, d'hygiène, de parfumerie, de vêtements, de sous-vêtements, de cadeaux et de tous articles divers;La distribution de systèmes de détection de vol et d'incendie;La constitution, la formation, le développement et l'encadrement d'une équipe de conseillers;Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. à compter du 01/11/2026 Mention au RCS de La-Roche-sur-Yon



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2630**382**

CONSULTATION DU PUBLIC

SNC SH MSS

entrepôt logistique à MORTAGNE-SUR-SEVRE

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-657 du 5 novembre 2026 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par la société SNC SH MSS est soumise à la consultation du public pendant quatre semaines, du lundi 30 novembre au lundi 28 décembre 2026 inclus sur la commune de MORTAGNE-SUR-SEVRE. Cette demande a été formulée en vue d'obtenir l'enregistrement d'un entrepôt logistique, au 210 route de Gautreau à MORTAGNE-SUR-SEVRE.
Pendant le délai sus-mentionné, le public peut prendre connaissance de ce dossier à la mairie de MORTAGNE-SUR-SEVRE aux jours habituels d'ouverture au public de la mairie et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet. Le dossier est également mis en ligne sur le site Internet des services de l'État : www.vendee.gouv.fr, rubrique consultations-du-public.
Le public peut également adresser ses observations au préfet de la Vendée avant la fin du délai de la consultation : par courrier au préfet de la Vendée (DCPATE Bureau de l'environnement 29, rue Delille 85922 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9) par voie électronique : pref-participationdupublic@vendee.gouv.fr
Le préfet de la Vendée statue par arrêté sur la demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit un enregistrement assorti de prescriptions, soit une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique, soit un refus.



Destination Santé

Pourquoi crie-t-on quand on a mal ?

Un coup de marteau sur le doigt, un orteil contre un meuble… et le fameux « Aïe ! » fuse spontanément. Mais ce cri ne sert pas seulement à exprimer la douleur. Selon des travaux menés en 2025 par le Pr Adrian Gonzales, de l'université de Melbourne, vocaliser permettrait aussi d'en atténuer l'intensité. L'hypothèse ? En mobilisant notre attention pour produire un son, nous la détournerions momentanément de la douleur.

Le cri jouerait également un rôle d'alerte pour prévenir notre entourage et appeler à l'aide. Enfin, une étude internationale publiée en 2024 suggère que les sons exprimant la douleur se ressemblent dans les différentes cultures. « Aïe », « ouille » ou « ouch » : finalement, la douleur parlerait presque la même langue partout !

Pneumocoque : après 65 ans, pourquoi faut-il être plus vigilant ?

« Le pneumocoque est une bactérie qui peut être responsable de différentes infections », explique à l'occasion de la journée mondiale de la pneumonie (12 novembre), le Pr Paul Loubet, responsable du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales (SMIT) du CHU de Nîmes. Il peut aussi être à l'origine d'infections graves. Une pneumonie peut ainsi devenir sévère et nécessiter une hospitalisation. Dans certains cas, l'infection devient même invasive et peut alors provoquer une méningite ou une bactériémie, c'est-à-dire la présence de la bactérie dans le sang. Un constat qui contraste avec la perception du risque : si 81 % des Français savent qu'une infection à pneumocoque peut être grave, seuls 30% pensent pouvoir eux-mêmes être confrontés à ce risque, selon une étude Ipsos pour MSD.

Après 65 ans, les défenses de l'organisme évoluent

Pourquoi cette vigilance doit-elle augmenter avec l'âge ? « Comme on vieillit, notre système immunitaire vieillit lui aussi : c'est ce qu'on appelle l'immunosénescence. Il répond moins bien aux infections et se défend moins efficacement », explique le Pr Loubet. À cette évolution des défenses immunitaires s'ajoute la fréquence plus importante de certaines maladies chroniques. « Plus on avance en âge, plus on a de risques d'avoir des comorbidités, comme une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), une insuffisance cardiaque ou un diabète. Et toutes ces situations peuvent favoriser des infections plus sévères », poursuit-il.

« Les conséquences peuvent alors être importantes : hospitalisation, réanimation, voire décès. Mais l'impact ne s'arrête pas forcément à la sortie de l'hôpital. Chez les personnes âgées, une infection sévère peut entraîner une perte d'autonomie », alerte le Pr Loubet. Le pneumocoque peut également favoriser certaines complications cardiovasculaires. « Après une infection à pneumocoque, il existe un sur-risque d'infarctus du myocarde ou d'accident vasculaire cérébral. »

Après 65 ans, faire de la prévention un réflexe

Pour le spécialiste, « après 65 ans, il est recommandé de faire régulièrement le point avec son médecin sur sa situation personnelle et les facteurs susceptibles d'augmenter le risque de complications. Il est important d'échanger régulièrement avec son médecin sur les questions de prévention et sur les risques liés à son âge », conclut le Pr Loubet.



New Africa- Phovoir

Four à micro-ondes : quels risques pour la santé ?

Le four à micro-ondes suscite encore des inquiétudes. Pourtant, utilisé correctement, il ne présente pas de danger particulier. Les principaux risques concernent surtout les brûlures, les récipients inadaptés et un réchauffage insuffisant.

La cuisson au micro-ondes est-elle cancérigène ?

Non. Les micro-ondes produisent un rayonnement non ionisant qui ne rend pas les aliments radioactifs et n'endommage pas leur ADN. Veillez toutefois à ne pas utiliser un appareil dont la porte ou les joints sont abîmés.

Le micro-ondes détruit-il les nutriments ?

Pas davantage que les autres modes de cuisson. Selon le Conseil européen de l'information sur l'alimentation, il préserve même souvent mieux certaines vitamines grâce à une cuisson rapide nécessitant peu d'eau.

Existe-t-il des risques liés aux récipients ?

Oui. Une température excessive de chauffe peut favoriser la migration de substances chimiques des plastiques vers les aliments. Privilégiez le verre et évitez les emballages non adaptés au micro-ondes.

Peut-on consommer des aliments insuffisamment réchauffés ?

Attention, le chauffage peut être inégal et laisser subsister des bactéries. Mélangez les aliments à mi-cuisson et laissez-les reposer quelques instants avant de les consommer.

Peut-on se brûler ?

C'est l'un des principaux risques. Utilisez un gant pour sortir les plats et vérifiez leur température : un récipient tiède peut contenir des aliments brûlants.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Se livrer aux plaisirs	Anéantissement	De plus	Querelles violentes	Espace entre des choses	Grosse verrue	Qui se décide	Négation	Qui rabaisse la valeur
Tabler	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Faite par avance	→								
Qui n'est pas juste	→							Image sainte	
Faire des vers	→					Mine / Divinité	→	↓	
Excla-mation	→		Strophe / Cédés	→		↓			
1re épouse de Jacob	→		↓	Arme / Pratiques	→				
Eclaire (un lieu)	→			↓			Symbole / Fusil	→	
Affluent de la Garonne	→					Prénom féminin	→	↓	
Fait disparaître	→			Dément / Epoque	→			Petit poème	
Jeune homme à la mode	→			↓		Plante / Pronom	→	↓	
Colon d'Afrique australe	→				Récipient →	↓			
Garder secret	→								

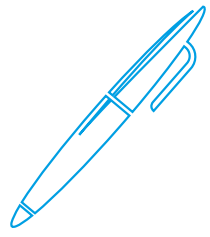
AFFAIRE
ANTIPODE
ARCTIQUE
ASPIRINE
AVIVER
BADAUD
BEIGNE
BELGE
BOUTIQUE
CALANQUE
CAPABLE
CARENCE
EBARBE
ESCALIER
ETAMINE
FERMAGE
FICELLE
FOSSILE
GAIA
GERANCE
HARO
IRONIE
JESUITE
JONGLER
JOUEUSE
LACTOSE
MALFAIRE
MONOCLE
NAPOLEON
NEIGEUSE
OSEE
PIMPANTE
PLATEE
RECOURIR
REDONNE
RICHESSE
RUBRIQUE
SURVOLER
UVEITE

À découvrir : un mot de 11 lettres

R	E	D	O	N	N	E	N	C	A	P	A	B	L	E
E	I	B	R	D	E	F	E	T	A	M	I	N	E	T
I	N	C	A	J	E	L	I	S	S	O	F	T	U	N
L	O	A	H	R	E	L	G	N	O	J	A	C	Q	A
A	R	L	M	E	B	S	E	E	G	L	E	B	I	P
C	I	A	N	N	S	E	U	L	P	D	S	E	R	M
S	G	N	O	I	B	S	S	I	O	E	U	S	B	I
E	F	Q	E	R	E	N	E	P	T	R	E	O	U	P
C	I	U	L	I	I	C	I	R	E	E	U	T	R	E
N	C	E	O	P	G	T	N	C	I	T	O	C	E	L
A	E	T	P	S	N	A	O	E	I	A	J	A	V	C
R	L	I	A	A	E	U	I	Q	R	C	F	L	I	O
E	L	E	N	H	R	D	U	A	D	A	B	L	V	N
G	E	V	E	I	U	E	U	Q	I	T	C	R	A	O
R	S	U	R	V	O	L	E	R	I	A	F	F	A	M

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
DECLENCHEUR



JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2								■		
3				■			■			
4		■								
5			■					■		
6						■				
7					■				■	
8	■			■						
9										■
10							■			

SUDOKU

5								7
		2				5	9	
		3	7				2	
		6			7			
			8			4		
	3			9				
1	5		9	4				
2						3		
	8			5	6	1		4

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Mettre en état d'infériorité. **2.** Malades mentaux. Fleuve ou plaine. **3.** Pronom. Non acquitté. Objet de traites. **4.** Fière. **5.** Vis. Découvreur du cap de Bonne-Espérance. Symbole. **6.** Rétablit la santé. Grivois. **7.** Homme politique britannique. Sans mérite. **8.** Abréviation de temps. Chéries. **9.** Jeune passereau. **10.** Ils ont le bras long. Qui manque d'agrément.

VERTICALEMENT

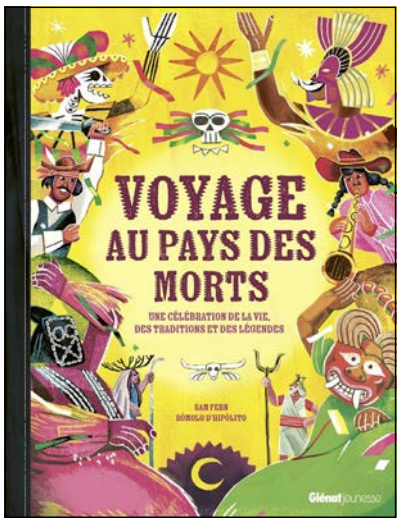
I. Accessoire de gymnase. Interjection. **II.** Produit de brasserie. Charme. **III.** Ville de Serbie. Unité rythmique d'une œuvre poétique. **IV.** On y met un doigt. Ville de l'Arabie. Suffixe chimique. **V.** Etablit par voie de conséquence. Il n'a pas de prix. **VI.** Face à Gibraltar. Repaires. **VII.** Fait des étincelles. Prend à son compte. **VIII.** Lettre grecque. Les risques de l'aventure. **IX.** Sur la Moselle. Ressentie. **X.** Fourrures.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Handicaper. **2.** Aliénés. Pô. **3.** Les. Dû. Pis. **4.** Hautaine. **5.** Es. Dias. Al. **6.** Remet. Salé. **7.** Eden. Nul. **8.** UT. Aimées. **9.** Hirondeau. **10.** Ateles. Sec.

VERTICALEMENT
I. Haltère. Ha. **II.** Ale. Séduit. **III.** Nish. Metre. **IV.** Dé. Aden. Ol. **V.** Induit. Ane. **VI.** Ceuta. Nids. **VII.** As. Assume. **VIII.** Pi. Aléas. **IX.** Epinal. Eue. **X.** Roselets.

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY



VOYAGE AU PAYS DES MORTS

Samuel Fern (textes)
et Rômolo d'Hipólito (dessin)

► Glénat jeunesse col. Documentaires, 64 pages, 15,90 €

La mort est probablement un des derniers grands mystères de la vie et depuis que l'humanité existe, elle se pose des questions sur l'après. Sous-titré *Une célébration de la vie, des traditions et des légendes*, ce livre très richement illustré parcourt le monde et explore les fêtes, les mythes, les secrets et les lieux liés à la mort à travers la planète et les époques. De la plus haute antiquité sumérienne à l'époque contemporaine, des catacombes parisiennes au cimetière des pirates à Madagascar, un beau et finalement assez joyeux périple.

À partir de 7 ans.



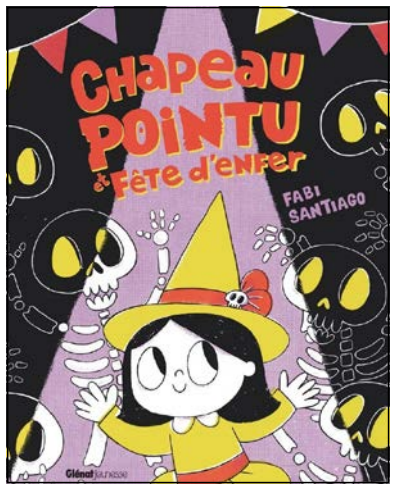
LES ENFANTS DU MARAIS

Loïc Clément (scénario)
et Camille Garoche (illustrations)

► Glénat Jeunesse, collection Préambu(l)les, 40 pages, 12,90 €

Nao et Sirius sont amis. Et se cachent pour vivre cette amitié, car la première est la fille du roi des grenouilles tandis que le second est le fils du chef des écureuils. Or, ces deux familles s'évitent depuis des générations. Jusqu'au jour où leur secret vole en éclats. Très jolie histoire à la Roméo et Juliette, mais avec un dénouement moins dramatique malgré la catastrophe qui s'annonce. C'est drôle et tragique, émouvant et délicat, tant dans l'illustration à l'aquarelle, d'une grande finesse que dans les textes ciselés. Une belle histoire de tolérance et d'accueil de l'autre qui inaugure la série des Fables de l'Arbre-Monde..

À partir de 5 ans.



CHAPEAU POINTU ET FÊTE D'ENFER

Fabi Santiago

► Glénat Jeunesse, collection Album,
32 pages, 13,50 €

Emma est invitée par son copain Tao à une fête déguisée sur le thème des monstres. Par accident, elle se trouve dans une maison qu'elle ne connaît pas, et cherche en vain son ami parmi les momies, squelettes, loups-garous et autres sorcières qui hantent les lieux. Mais où est Tao, et où est sa maman ?
Un dessin vif, coloré, pour rire de ce qui fait peur. Vivifiant.

À partir de 5 ans.



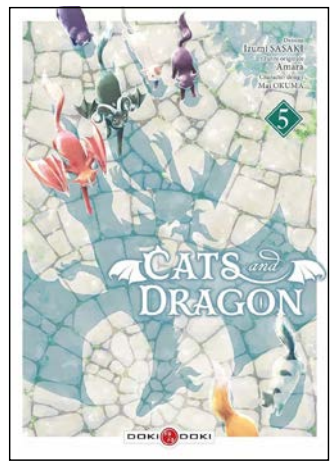
TILLO ET COMPAGNIE L'OURS D'À CÔTÉ

Quitterie Simon (scénario)
et Mauréen Poignonec (illustrations)

► Glénat Jeunesse, collection Préambu(l)les,
32 pages, 12,90 €

La petite Tillo vit dans sa petite maison adossée à flanc de montagne. Ses colocataires ? Des loirs, un blaireau, quelques moineaux qui cohabitent dans de joyeuses chamailleries. Mais un jour, la maison tremble…
Inspirée par ses Pyrénées natales, Quitterie Simon raconte ici une jolie fable sur l'amitié, la débrouillardise et surtout la nature, omniprésente. Le trait et les couleurs de Mauréen Poignonec viennent avec subtilité soutenir l'histoire.

À partir de 5 ans.



CATS AND DRAGON T5

Amara (scénario)
et Izumi SASAKI (dessin)

► Doki Doki, 192 pages, 7,90 €

La publication en français des douze volumes de la série Cats and Dragon se poursuit et le volume 5 vient de sortir. Dans une forêt perdue, un jeune dragon est recueilli par une chatte magicienne. Il est aujourd'hui adulte et veille à son tour sur une très vaste famille féline. Une saga *« feelgood »* où les bons sentiments ne tombent pas dans la mièvrerie et où le sage dragon, sa turbulente famille de chats et les humains se côtoient de manière parfois tumultueuse mais jamais violente.

Pour les préados (10-12 ans).

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**



Le Seigneur des Anneaux : Les Anneaux de Pouvoir

Cette série issue des livres de J.R.R. Tolkien se déroule 3 000 ans avant la célèbre adaptation cinématographique. On y suit donc une version rajeunie de l'elfe Galadriel (désormais jouée par Morfydd Clark), qui pense que le terrible Sauron est revenu et cherche des preuves de sa présence chez les habitants de la Terre du Milieu. Servie par des images époustouflantes (rappelant l'esthétique des longs métrages), la fiction nous transporte dans des contrées fantastiques, du royaume de Númenor aux inquiétants Monts brumeux, en passant par les forêts elfiques du Lindon. Cette première saison explore également l'origine des Anneaux de Pouvoir, qui occupent une place importante dans la suite de la série. Une deuxième et une troisième saison (en cours) sont en effet disponibles sur Prime Video tandis que les créateurs envisagent cinq volets au total. En développement depuis plusieurs années, cette fiction ambitieuse est considérée comme la série la plus chère de l'histoire puisque le budget est estimé à 500 millions de dollars pour sa première saison (soit environ 40 millions par épisode) ! Le réalisateur Peter Jackson n'a pas participé à ce projet d'envergure, lui qui a si bien immortalisé à l'écran les écrits de Tolkien avec deux trilogies devenues cultes. **Samedi 14, M6, 21 h 10**

LES ESSENTIELS

Saint-Pierre de Rome

À l'occasion des 400 ans de la basilique Saint-Pierre de Rome (le 18 novembre), Arte revient sur la création de ce monument érigé sous le règne de Constantin Ier. Mêlant scènes d'animation et reconstitutions, ce docu-fiction raconte l'histoire du plus grand chantier de la Renaissance. ***Samedi 14, Arte, 20 h 55***

Intelligence artificielle – L'ultime invention humaine ?

L'intelligence artificielle évolue à un rythme à la fois fascinant et inquiétant. Dans un avenir pas si lointain, les machines peuvent-elles représenter un danger pour l'homme ? Ce documentaire donne la parole à des chercheurs pionniers, à d'anciens salariés de grandes entreprises de l'IA ou encore à des victimes. ***Mardi 17, Arte, 21 h 00***

Devine si tu peux !

Jean-Luc Lemoine est aux commandes d'un nouveau jeu sur W9. *Devine si tu peux !* est un divertissement opposant deux équipes de trois célébrités autour de défis divers et inattendus comme démêler le vrai du faux, démasquer des talents et déjouer des pièges. Cette compétition exige une qualité : la perspicacité ! ***Mardi 17, W9, 21 h 15***

SAMEDI



Juste une illusion, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.35 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
La grande finale des Masters 2026
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LES VOSGES 10
22.35 Meurtres dans le Morvan, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
JUSTE UNE ILLUSION
Avec Louis Garrel
23.00 Juste une illusion le making of, doc.
23.30 Hot ones
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Bordelais, un certain art de vivre
22.35 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX : LES ANNEAUX DE POUVOIR 10
Avec Morfydd Clark
23.30 NCIS : Los Angeles
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
SAINT-PIERRE DE ROME
22.25 Vatican, doc.

DIMANCHE



Football : France / Turquie, TF1

TF1
20.55 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / TURQUIE
23.00 Ligue des Nations, L'après match France / Turquie, mag.
23.25 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRAVERSÉE DE PARIS
22.35 Un singe en hiver, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 FILM
POLICE FLASH 80
22.30 La vengeance au triple galop, téléfilm
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ANTISÉMITISME : UNE HAINE TOUJOURS EN MOUVEMENTS
22.05 Débat
22.40 Docteur David, médecin roi, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LES HUIT SALOPARDS
Avec Samuel L. Jackson
23.45 Uma Thurman, doc.

LUNDI



Disparition inquiétante, France 2

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LA COMTESSE DE MONTE CRISTO
Avec Audrey Fleurot
23.20 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
DISPARITION INQUIÉTANTE
22.45 Disparition inquiétante, série
FRANCE 3
21.10 FILM
CASINO ROYALE 10
Avec Daniel Craig, Eva Green
23.35 Outremer.ledoc, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Avec Nailia Harzoune
22.00 Spinners, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CLIMAT, QUE JUSTICE SOIT FAITE !
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
COMPARTIMENT TUEURS
22.30 Le siècle de Costa-Gavras, doc.

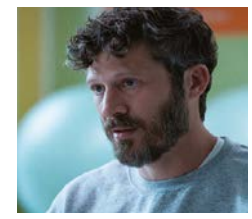
MARDI



Alex Hugo, France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
23.20 Une famille en or
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
LAISSEZ-VOUS GUIDER
23.05 Laissez-vous guider
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO
22.40 Alex Hugo, série
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
INVENTEUR GADGET - LES 1000 VIES DE JEAN CHALOPIN
21.40 Inventeur gadget - les 1000 vies de jean chalopin, doc.
22.40 Super plan, mag.
23.10 Super Mario Galaxy, le film, film
FRANCE 5
21.05 DÉBAT
INSTAGRAM/TIKTOK, LA GUERRE DES RÉSEAUX
22.35 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
BRIGADE ANONYME 10
22.05 Brigade Anonyme, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE – L'ULTIME INVENTION HUMAINE ?
22.30 Robots tueurs, des armes aux mains de l'IA, doc.

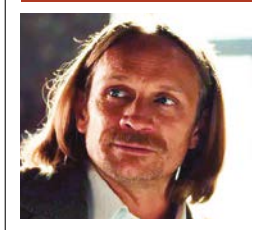
MERCREDI



Esprits criminels : Evolution, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ESPRITS CRIMINELS : EVOLUTION
10 Avec Zach Gilford
23.15 Esprits criminels : Evolution, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
SIGNALEMENTS 10
Avec Cécile Bois
22.50 Dans les yeux d'Olivier
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.00 Ouragan Hugo, l'épreuve du vent, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
SOIXANTE 80'S
22.20 Police flash 80, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue, jeu
ARTE
20.55 FILM
LA PETITE VADROUILLE
De Bruno Podalydès
Avec Sandrine Kiberlain
22.35 La bête, film

JEUDI



Eldorado, Arte

TF1
21.10 SPECTACLE
JARRY - SPECTACLE « BONHOMME »
De Stephane Bohee
23.15 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES BOIS MAUDITS
Avec Blandine Bellavoir
22.45 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
MARSEILLE, LA RÉVOLUTION TAPIE
22.50 Prost, doc.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS ENFOUIS DU ROYAUME DE SHU
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
TRIPLE JE
De Gaël Leforestier
Avec Arnaud Ducret
23.05 Kaamelott, série
ARTE
20.55 SÉRIE
ELDORADO
De Louis Farge
Avec Jérémie Renier, Karim Leklou
23.00 Eureka, film

VENDREDI



Le larbin, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas, Karima Charni
23.35 Star Academy
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ASTRID ET RAPHAËLLE
Avec Sara Mortensen
22.50 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
50 ANS DE NUMÉRO UN - LES CARPENTIER
23.15 Comédies musicales Made in France, doc.
CANAL+
21.10 FILM
MICHAEL
Avec Jaafar Jackson
23.20 Michael, le meilleur de Jackson
FRANCE 5
21.05 FILM
LA VIE ET RIEN D'AUTRE
Avec Philippe Noiret
23.20 Photomaton, la grande histoire de la petite photo, doc.
M6
21.10 FILM
LE LARBIN
Avec Audran Cattin
23.10 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 FILM
LES CIGALES
Avec Nina Hoss
22.35 Langue étrangère, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Meurtres dans les Vosges ★★



Pierre-François Martin-Laval joue dans *Meurtres dans les Vosges* ! Il incarne un gendarme enquêtant sur le meurtre d'un comédien tué sur scène au théâtre de Bussang. La victime comporte de nombreuses blessures sur le corps, laissant penser à une attaque animale. La bête des Vosges, qui décimait les troupeaux autrefois, serait-elle de retour ? **Samedi 14, France 3, 21 h 10**

Juste une illusion ★★★

Olivier Nakache et Éric Toledano font une plongée dans l'adolescence et dans les années 80 ! On suit ainsi le jeune Vincent, 13 ans, qui grandit au sein d'une famille de confession juive. Sa mère, secrétaire, et son père, commercial au chômage, se chamaillent sans arrêt, tandis qu'il partage sa chambre avec son grand frère punk. **Samedi 14, Canal+, 21 h 05**

Police Flash 80 ★★★

Cette comédie nous propulse dans un commissariat en 1984 où travaille une équipe de flics dont la mission est de démanteler un trafic de drogue. À la tête de cette « unité d'élite », on trouve François Damiens dans la peau d'un vieux de la vieille fan de Michel Sardou, Audrey Lamy en maman surmenée, Xavier Lacaille dans le rôle d'un improbable infiltré et Brahim Bouhlel dans celui du geek façon Minitel. **Dimanche 15, Canal+, 21 h 05**

La Comtesse de Monte-Cristo ★★



La Comtesse de Monte-Cristo n'est pas une version féminine du célèbre héros d'Alexandre Dumas. Cette série met en avant le personnage de Mercedes, le grand amour d'Edmond Dantès. Quand ce dernier est accusé à tort et envoyé en prison, sa dulcinée va tout faire pour le sauver. Lorsqu'Edmond est tué lors d'une tentative d'évasion, elle se retrouve elle-même enfermée. **Lundi 16, TF1, 21 h 10**

Instagram/TikTok, la guerre des réseaux ★★

Si Instagram a longtemps eu le monopole du partage de photos et de vidéos, l'application américaine doit désormais rivaliser avec TikTok. La plateforme chinoise a bouleversé les règles du jeu grâce à son algorithme de recommandation particulièrement performant. Le réseau social est notamment accusé de diverses manipulations. Derrière nos séances de scroll se cache ainsi une véritable guerre entre les États-Unis et la Chine. **Mardi 17, France 5, 21 h 05**

Laissez-vous guider ★★

Stéphane Bern et Loránt Deutsch se sont déjà aventurés au Moyen Âge dans l'émission *Laissez-vous guider*. Ce mardi, ils retournent à cette époque emblématique pour nous parler du « Beau Moyen Âge », une période plutôt florissante, située entre 1150 et le début des années 1300. **Mardi 17, France 2, 21 h 10**

Signalements ★★★



À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant (le 20 novembre), France 2 rediffuse le téléfilm *Signalements*, adapté du livre de Karine et Laurence Brunet-Jambu, dans lequel elles racontent leur propre histoire. À l'écran, Cécile Bois incarne une femme bienveillante essayant de sauver sa nièce de 9 ans, victime de maltraitance. **Mercredi 18, France 2, 21 h 10**

Triple je ★

Après *Les Trois Frères*, voici *Triple je* ! Ce téléfilm met en scène Arnaud Ducret dans la peau de Richard, cadre supérieur de 45 ans, qui apprend, du jour au lendemain, avoir deux frères nés en même temps que lui ! L'arrivée de ces jumeaux sortis de nulle part va chambouler sa vie bien rangée… L'acteur incarne les triplés de cette fiction comique inspirée d'un fait réel ! **Jeudi 19, M6, 21 h 10**

Michael ★★★

Ce film retrace la vie extraordinaire de Michael Jackson, entre succès planétaire et remises en question. De ses débuts avec ses frères dans le groupe Jackson Five au phénomène mondial qu'il est devenu, en passant par sa relation complexe avec son père, plongez dans l'histoire d'une légende. Dans le rôle-titre, on découvre Jaafar Jackson, le propre neveu du roi de la pop, qui fait ici ses débuts au cinéma. **Vendredi 20, Canal+, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

La Petite Vadrouille



Sortie en 2024 au cinéma, cette comédie bucolique met en scène Justine, l'assistante d'un gros investisseur. Son patron lui demande d'organiser un week-end original afin de séduire une femme. Pour ce faire, il lui confie une grosse somme d'argent en espèces. Après concertation, Justine, son mari et leur bande d'amis, qui connaissent tous des soucis financiers, ont une brillante idée pour récupérer une partie du budget : planifier une balade sur une pénichette en se faisant passer pour le personnel ! Nos imposteurs en herbe échafaudent alors un stratagème pour concocter une croisière de rêve… avec les moyens du bord !
Si le film souffre de quelques longueurs, elle est menée par un casting impeccable. Bruno Podalydès, ici acteur et réalisateur, dirige son frère Denis, Sandrine Kiberlain, Daniel Auteuil, Isabelle Candelier ou encore Dimitri Doré.

Mercredi 18, Arte, 20 h 55

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Celle qui priait toujours, Rose-Philippine Duchesne

Retour sur le parcours de Rose-Philippine Duchesne, religieuse catholique partie en Amérique dès 1818. Elle restera très proche des populations indiennes. ***Lundi 16, 20 h 35***

Religion Lors de la première étape de son voyage en Amérique latine, en Uruguay du 6 au 8 novembre, Léon XIV a parlé du peuple, des pauvres et de la mission, les mots d'un continent qui a façonné le pontificat de François.

En Amérique latine, Léon XIV aux sources de son pontificat

« Où sont les jeunes du pape ? » Le 6 novembre au soir, à la fin de sa première journée en Uruguay, Léon XIV est sorti saluer ceux qui chantaient sous ses fenêtres, devant la nonciature de Montevideo. *« Plus fort ! »* Puis, rieur : *« Le nonce dit qu'il veut aller dormir, mais vous pouvez chanter aussi longtemps que vous le souhaitez ! »* Le pape chauffeur de salle : à Rome, on le voit rarement ainsi. C'est que Léon XIV est, ici, sur son continent. Depuis l'élection de François, en 2013, c'est d'Amérique latine que vient la façon dont Rome pense l'Église : missionnaire, attentive aux pauvres et aux périphéries. Par ses vingt années péruviennes et par son prédécesseur, Léon XIV en est doublement l'héritier.

Le 7 novembre, il l'a montré à Casavalle, dans le nord de Montevideo, l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale, gangrené par le trafic de cocaïne. Sous un ciel gris, une estrade montée sur des échafaudages, une croix de bois, une effigie de la Vierge de Guadalupe, patronne de cette paroisse et de l'Amérique latine. Des familles agitent des drapeaux du Vatican. On entend : *« Leon, mon ami, le quartier est avec toi ! »* Puis la foule entonne *« Iglesia peregrina de Dios »*, le cantique de toutes les paroisses du continent, et le pape chante avec elle. *« Dans l'Église, nous ne nous sentons pas marginalisés, nous sommes en son cœur même »*, lance le curé, Pablo Coimbra. *« Je me sens comme chez moi, cela me rappelle les visites que je faisais (…) en tant que missionnaire »*, répond le pape. Puis il frappe fort : *« Un enfant de ce pays, si riche en ressources, ne devrait pas aller se coucher le ventre vide. »* En Uruguay, près d'un enfant de moins de 6 ans sur trois vit sous le seuil de pauvreté.

Autour de la paroisse, le pape a visité des maisons neuves, auxquelles il s'est dit heureux « d'avoir pu contribuer » grâce à la Papal Foundation, des donateurs catholiques américains : 125.000 dollars (112.000 €) pour quatre logements. L'argent du Nord, la foi du Sud : c'est peut-être aussi cela, le pape des deux Amériques. Pas question pour autant que la charité tienne lieu de politique. Celle de l'Église ne peut *« se substituer aux responsabilités institutionnelles »* de l'État, a rappelé Léon XIV.

On a longtemps appelé l'Uruguay « la Suisse de l'Amérique ». Le petit pays par lequel le pape, à la manière de François, a choisi d'entrer sur le continent reste le plus riche par habitant d'Amérique du Sud. Un Uruguayen sur six vit sous le seuil de pauvreté, moins qu'au Pérou (un sur quatre) ou qu'en Argentine (près d'un sur trois). Mais à Montevideo, les sans-abri sont de plus en plus nombreux. En janvier, le gouvernement a lancé une opération pour les déplacer, au besoin contre leur gré, vers un centre d'accueil… à Casavalle. Là où le pape a encore cité « Fratelli tutti », l'encyclique sociale de François : *« L'inclusion ou l'exclusion de la personne en détresse au bord de la route définit tous les projets économiques, politiques, sociaux et religieux. »*

Ce discours social a une histoire latino-américaine. En 1979, à Puebla, au Mexique, les évêques du continent formulaient l'« option préférentielle pour les pauvres ». En 2007, à Aparecida, au Brésil, sous la direction d'un archevêque de Buenos Aires nommé Jorge Bergoglio, ils écrivaient : *« Nous ne pouvons pas rester dans une attente passive, dans nos temples »*, et ils appelaient les catholiques à devenir des « disciples missionnaires ». Léon XIV puise dans cet héritage. À l'université catholique de Montevideo, il cite « Evangelii Gaudium », le texte programme du précédent pontificat, où François cite à treize reprises Aparecida. À Casavalle, il invoque « Dilexi te », son exhortation sur l'amour « préférentiel » de Dieu pour les pauvres.

Au stade Centenario, il demande d'aller vers ceux qui *« ne cherchent rien »*, *« au cœur de leur nuit »*, après avoir invité, le matin à Paysandu, à transmettre la foi *« avec un courage créatif »*. À Florida, sanctuaire marial et berceau de l'indépendance, il lance : *« Uruguay, il faut se mettre en route ! Il faut rentrer à nouveau dans les maisons. »* L'appel vaut pour le continent entier. Car Léon XIV le sait : la matrice se fissure. En vingt-cinq ans, la part des catholiques en Amérique latine est passée de 80 % à moins de 60 %. L'Uruguay, où un tiers des habitants se disent catholiques, le taux le plus bas du continent, n'est pas une exception. C'est l'avant-garde. Au stade, le pape a assuré que l'expérience des catholiques uruguayens *« peut aider leurs frères et sœurs d'autres régions du monde qui commencent à découvrir (…) ce que signifie être une minorité »*. C'est l'Amérique latine de demain, et l'Europe d'aujourd'hui. Rencontré à Montevideo, l'abbé Pierre Amar, qui avait accueilli à Paris une délégation uruguayenne lors du voyage du pape en France, y entend un écho : *« Le temps est venu de dire sereinement qu'on est chrétien, et de ne pas s'excuser de l'être. »* À ces catholiques en minorité, le pape n'a pas demandé de se compter, mais d'oser : se marier, avoir des enfants, répondre à l'appel du sacerdoce. Le 8 novembre, à Florida, lors d'une messe, il s'est tourné vers les pères. Sur un continent où l'ONU recense onze féminicides chaque jour, leurs enfants doivent les voir *« traiter (leurs) épouses avec respect »*, et les *« voir prier »*. Car, a dit le pape, *« un fils apprend beaucoup en voyant que son père peut s'agenouiller devant Dieu sans se sentir moins homme pour autant »*.



Le pape Léon XIV lors de sa visite à Paysandu, en Uruguay, le 7 novembre. *Daniel Dal Zennaro/EPA/MaxPPP*

Mikael CORRE, envoyé spécial à Montevideo, Paysandu et Florida (Uruguay)

Politique Dévoilé le 6 novembre, le programme économique de LFI se structure autour de la planification écologique, dessinant une vision « collectiviste » en opposition avec le libéralisme économique.

LFI : un 'collectivisme écologique' en rupture avec le capitalisme

Collectivisme : le mot est inscrit en toutes lettres dès le premier chapitre consacré à l'économie du programme présidentiel de La France insoumise (LFI), publié le 6 novembre. Dès l'introduction, Jean-Luc Mélenchon oppose le « suprémacisme », marqué par le « chacun pour soi » et incarné économiquement par le capitalisme, et le « collectivisme » du « tous ensemble ». Son postulat : puisqu' « il y a un seul écosystème compatible avec la vie humaine », « l'eau, l'air, les sols, les océans, les forêts, ne sont pas des ressources vouées à l'exploitation » mais « des biens communs, à gérer comme tels ». Or, cela, le capitalisme, qui « cherche à soumettre tous les rythmes planétaires, sociaux, biologiques et biophysiques au temps zéro de son profit » n'en est pas capable.

« Remplaçons-le », assène donc le programme qui, dans une optique de « collectivisme écologique », oppose à la « règle d'or » budgétaire, une « règle verte » inscrite dans la Constitution : *« Ne pas prendre à la nature plus qu'elle n'est capable de renouveler. D'où une planification écologique qui structure tout le programme »*, selon le sociologue et député de Haute-Garonne Hadrien Clouet, coresponsable du programme.

Ainsi, si le « collectivisme écologique » n'est pas la collectivisation des moyens de production à la soviétique, le marché y est sévèrement encadré. Les aides aux entreprises, par exemple, seront soumises aux objectifs du Plan. Et LFI entend nationaliser les infrastructures de transport et d'énergie (avec, dans ce secteur, un objectif de 100 % renouvelable en 2060 et une sortie progressive du nucléaire). Autre ambition : constituer des « pôles publics » dans le médicament, la banque et l'assurance, l'armement, les mines, les satellites…

« Alors que les gens sont accablés par le chaos et le court terme, LFI propose un narratif et une perspective qu'aucun autre parti ne propose, commente Pascal Le Merrer, professeur d'économie à l'ENS-Lyon. *C'est un nouveau monde sans problème et sans contrainte et qui fait souvent fi de la réalité. »* LFI entend ainsi bloquer les prix dans l'alimentation, l'énergie et le carburant. *« Alors que nous ne produisons pas de pétrole ? Cela va être compliqué »*, souligne Pascal Le Merrer. De la même façon, *« proposer de revenir à la retraite à 60 ans avec quarante années de cotisations, c'est ignorer la réalité démographique*, poursuit-il. *À moins de demander aux jeunes de cotiser sur la moitié de leurs revenus. »*

Aucune mesure n'est d'ailleurs financée, même si le programme laisse entendre que les plus riches seront mis à contribution. LFI promet un chiffrage en janvier. *« Mais les propos sur 'une caste d'actionnaires qui se gave' méconnaissent totalement le circuit de financement de l'économie tant l'actionnariat des entreprises est éparpillé entre une multitude de petits épargnants, jusque dans les assurances-vie »*, relève Pascal Le Merrer. *« Cette vision idéologique en contradiction avec la réalité se retrouve sur la question de l'Europe*, poursuit l'économiste. *La France va 'exiger' de l'Union européenne…, 'interdire' à la Banque centrale européenne… Le programme affirme une 'souveraineté', mais qui isole. »*

Autre tension : la planification écologique apparaît très centralisée, tout en affirmant donner une forte place aux communes et à de nouvelles « éco-régions », bâties sur les bassins-versants des grands fleuves, dans une vision qui puise autant au communalisme de la Commune de Paris qu'au biorégionalisme de la contre-culture californienne des années 1970. La vision écologique est aussi fortement teintée par un productivisme et une technophilie assumée, en opposition avec la vision décroissante qui teinte l'écosocialisme dont s'inspire LFI. Le programme plaide ainsi pour la robotisation (avec 400 robots pour 10.000 salariés) ou le développement d'un « avion spatial ».

Sur l'intelligence artificielle, en revanche, son usage doit être encadré « pour aider les humains à progresser ». D'un certain point de vue, le discours n'est pas toujours très éloigné de « Magnifica humanitas » de Léon XIV. De la même manière, sa vision des « biens communs » de l'humanité pourrait être rapproché, sur certains points, du « Laudato si' » du pape François.

Nicolas SENÈZE